

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE

- SESSION 1999 -

CAP d'Agent de Prévention et de Sécurité

EPREUVE : EP2

MISE EN ŒUVRE : CANDIDAT

COMPOSITION DU DOSSIER	
◆ Sommaire	1/15bis
◆ Problématique	2-3/15bis
◆ Missions	4-5/15bis
◆ Liste du matériel	6/15bis
◆ Consignes générales, particulières et complémentaires Chef de Poste	7-9/15bis
◆ Consignes d'urgence et travaux par point chaud	10-11/15bis
◆ Répertoire téléphonique	12/15bis
◆ Feuille main courante	13-13bis/15bis
◆ Feuille entrée visiteurs	14/15bis
◆ Feuille rapport	15-15bis/15bis
◆ Plan des lieux	pages: 1,2,3.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1 99	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. :
EPREUVE : EP2 MISE EN ŒUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages :	SUJET	Feuillet : 1/15 bis	

EPREUVE PROFESSIONNELLE EP2

PRESENTATION

Au cours de cette épreuve, vous serez confronté à plusieurs situations professionnelles que tout Agent de Prévention et de Sécurité est susceptible de rencontrer lors de son activité, à savoir :

- vous serez **Chef de Poste** responsable du poste de garde,
- vous assurerez une mission de **filtrage** du personnel et d'**accueil** des visiteurs à l'entrée de la société,
- vous effectuerez une **ronde de sécurité** générale, dont l'itinéraire est fixé sur le plan des lieux.

Vous trouverez dans le dossier qui vient de vous être remis les données relatives aux missions qui vous seront confiées. Vous disposez de dix minutes pour en prendre connaissance.

Dans l'exécution de votre épreuve, vous serez accompagné par un membre du jury auquel vous donnerez verbalement toutes explications sur les actions que vous aurez effectuées pendant votre parcours.

A la fin de l'épreuve, vous remettrez au jury les documents que vous aurez été amené à rédiger.

Durée de l'épreuve : 5 heures

- Prise de connaissance du dossier :
- Prise en compte du poste de garde :
- Mise en place et gestion du poste de filtrage :
- Gestion du poste de sécurité et contrôle vidéosurveillance :
- Ronde de sécurité :
- Rédaction de la main courante :
- Rédaction du rapport :

Chef de Poste	Agent Rondier
45'	45'
05'	
	15'
55'	
	45'
45'	
	45'

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. :
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages :	SUJET	Feuillet : 2/15 bis	

OBJECTIF

↳ Assurer la garde et la surveillance des locaux de l'Association OBJECTIF FORMATION, sise 5 rue Jean Corona à Vaulx-en-Velin, pendant ses heures d'ouverture de 9 heures à 18 heures, par un **Chef de Poste** et un **Agent de Prévention et de Sécurité**.

L'Association **OBJECTIF FORMATION** dont l'activité est orientée vers des travaux de recherche pour un ministère d'Etat, est considérée comme un **site sensible**.

↳ **Faire face aux situations suivantes :**

- Prévention et lutte contre l'incendie
- Prévention et lutte contre l'intrusion et la malveillance
- Secours aux personnes
- Accueil du public

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité		Durée : 5 h 00	Réf. :
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE		Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages :	SUJET	Feuillet : 3/15

MISSIONS

A/ Le Chef de Poste :

Vous devez :

- assurer l'organisation du poste de sécurité,
- contrôler sur écran vidéo un secteur situé hors circuit de ronde placé sous télésurveillance,
- recevoir les messages signalant les anomalies ou incidents,
- diriger l'activité de l'Agent de Prévention et de Sécurité qui aura à effectuer :
 - 1) une *activité de filtrage* pendant 15 minutes au moment de l'ouverture des bureaux de la société afin de réguler l'entrée des personnels et des clients désirant rencontrer un responsable,
 - 2) une *ronde de sécurité* destinée à assurer la surveillance des abords de l'Association OBJECTIF FORMATION, installée sur une zone d'activité comprenant d'autres entreprises qui sont exclues du champ de surveillance.

Mise en œuvre :

Vous devrez :

- prendre en compte le poste de sécurité,
- donner à l'Agent de Prévention et de Sécurité le départ des missions qu'il devra effectuer,
- diriger l'activité de l'Agent de Prévention et de Sécurité,
- tenir la liaison radio permanente avec l'Agent de Prévention et de Sécurité en mission de filtrage ou de ronde,
- communiquer à l'Agent de Prévention et de Sécurité les incidents de ronde qui vous seront signalés,
- assurer la liaison avec les services extérieurs d'intervention,
- tenir la main courante du poste de sécurité.

PRISE DE SERVICE

Elle s'effectuera au Poste de Sécurité.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. :
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages :	SUJET	Feuillet : 4/15 bis	

ORIGINAL

B/ L'Agent de Prévention et de Sécurité :

Sur instructions du Chef de Poste, vous devez effectuer :

- 1) pendant 15 minutes, une *mission de filtrage* à l'entrée de la société pour réguler l'entrée du personnel et diriger la clientèle qui souhaiterait rencontrer son responsable,
- 2) une *ronde de sécurité* au cours de laquelle vous assurerez la surveillance des locaux et de ses abords selon le plan joint en annexe.

Mise en œuvre :

Vous devrez :

- exécuter les instructions du Chef de Poste,
- faire face aux incidents qui pourraient être rencontrés lors de votre activité de filtrage et sur votre parcours de ronde,
- rester en écoute radio permanente avec le Chef de Poste,
- informer et rendre compte au Chef de Poste de tout incident rencontré au cours de votre activité,
- rédiger un rapport sur les incidents que vous aurez traités lors de votre activité de filtrage et de ronde.

PRISE DE SERVICE

Elle s'effectuera au Poste de Sécurité.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. :
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages :	SUJET	Feuillet : 5/15 bis	

MATERIEL

A disposition du Poste de Garde :

- les consignes générales,
- les consignes particulières,
- les consignes complémentaires Chef de Poste,
- les consignes pour travaux par point chaud,
- deux postes radio Emetteur - Récepteur,
- un poste téléphonique,
- une feuille de main courante,
- une feuille d'entrée des visiteurs,
- un plan des lieux,
- une batterie de badges,
- une trousse de secours.

A disposition du Rondier au Poste de Garde :

- un poste radio Emetteur - Récepteur,
- un trousseau de clés,
- une lampe électrique,
- un sifflet,
- un crayon,
- une craie,
- un contrôleur de ronde,
- une feuille d'entrée visiteurs.

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité			Durée : 5 h 00	Réf. :
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE			Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages :	SUJET	Feuillet : 6/15 bis	

CONSIGNES GENERALES

1/ ASSURER LA SECURITE DU BATIMENT OBJECTIF FORMATION, DE SES ABORDS IMMEDIATS ET DU PERSONNEL EN ACTIVITE CONTRE :

- les risques d'incendie,
- les risques de malveillance,
- les intrusions,
- les accidents du travail.

2/ FAIRE RESPECTER :

- les consignes d'incendie
- les consignes d'urgence
- la réglementation du travail par point chaud

ACADEMIES DE LYON ET GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : CAP Agent de Prévention et de Sécurité		Durée : 5 h 00	Réf. :
EPREUVE : EP2 MISE EN OEUVRE / RONDE		Coefficient : 8	
ECHELLE	Nb. tirages :	SUJET	Feillet : 7/15 b/s